

18 juil 2012 -17:48

Tax-on-web continue à croître

La nuit passée, le SPF Finances enregistrait 2.414.632 déclarations via Tax-on-web. Le chiffre à atteindre de 3.130.000 déclarations via Tax-on-web semble ainsi tout à fait tenable.

Jusqu'au 31 octobre 2012 inclus les déclarations des citoyens qui recourent à un mandataire (comptable, conseiller fiscal, fiscaliste, ...) peuvent encore être introduites via Tax-on-web.

Le dernier jour de hier, 48.293 déclarations ont été enregistrées. Avant-hier, le 16 juillet, il y a en a même eu 58.935. Ceci démontre ainsi que l'application est capable d'absorber un afflux important de déclarations.

Le nombre de citoyens qui déposent eux-mêmes, sans l'aide d'un fonctionnaire des Finances ou d'un mandataire, leur déclaration a augmenté de 17,7% de 1.049.787 en 2011 à 1.235.538 en 2012. Une autre tendance aussi marquée est que le citoyen utilise de plus en plus son eID et moins son token pour déposer sa déclaration; 54,3 % déposées via eID en 2012 contre 50,1 % en 2011.

Le nombre de déclarations que les fonctionnaires des Finances ont remplies via Tax-on-web a légèrement augmenté de 940.689 en 2011 à 969.301 en 2012. Cette augmentation s'explique principalement par le succès des sessions de remplissage dans les centres commerciaux et lors des permanences communales, en plus des sessions dans les propres bureaux des Finances.

Le succès croissant de Tax-on-web est surtout une bonne nouvelle car en 2012 le nombre de propositions de déclaration simplifiée a augmenté fortement, de 724.019 en 2011 à 1.464.000 en 2012. Les citoyens, pensionnés et bénéficiaires de revenus de remplacement, qui ont reçu une telle proposition dans leur boîte aux lettres, ne devaient plus rentrer de déclaration, ni sur papier ni via Tax-on-web. De ce groupe, 13,4% ou 195.513 déposaient encore leur déclaration via Tax-on-web en 2011. Le doublement du groupe cible de la proposition de déclaration simplifiée n'a cependant pas eu d'impact négatif sur Tax-on-web.

Tax-on-web et la proposition de déclaration simplifiée se complètent donc parfaitement. Ils forment ensemble les piliers pour l'avenir de la déclaration d'impôt.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be